

COMMANDES, RELATIONS CLIENTS :
46, route de Sermaises - BP 11 - 45331 MALESHERBES CEDEX
Téléphone : 33 (0)2.38.32.71.00 - Fax : 33 (0)2.38.32.71.28 - internet : www.interforum.fr
COMPTABILITE CLIENTS REVENDEURS :
92 avenue de France 75013 PARIS
Tél : 33 (0)1.49.59.10.10
RETOURS : Route d'Etampes - 45330 MALESHERBES

COMPTOIR.D.MANGAS
18 BOULEVARD GAMBETTA
46000 CAHORS

VOTRE CONTACT : BLETTERY AMELIE
N° TEL : 02 38 32 71 46



NOS REFERENCES

FACTURE DOCUMENT N° **89472833** du 05/06/25
COMPTE N° 1 / 00121418 REASSORT SUR FACTURE
AVEC FACULTE DE RETOUR

RF

COMMANDE IF 19679896

S/L/A : 6 / 01 / 01

VOS REFERENCES

REFERENCES	CENTRE PAYEUR
55988506 EX000017 05/06/25	

INFORMATIONS LOGISTIQUES

TRANSPORTEUR	MODE EXP.	NB COLIS	QUANTITE	POIDS (Kg)
6 450 XP	FRANCO		2	0,208
ADRESSE DE LIVRAISON COMPTOIR.D.MANGAS 18 BOULEVARD GAMBETTA 46000 CAHORS				
ADRESSE DE POINT DE VENTE COMPTOIR.D.MANGAS, ,CAHORS				

PAIEMENT

ECHEANCE(S)	BANQUE
	LCL PARIS CAE LAFAYETTE 1 Code RIB : 30002 00797 0000401031W 73 Code IBAN : FR04 3000 2007 9700 0040 1031 W73 BIC/Adresse SWIFR : CRLYFRPP
Aucun escompte pour paiement anticipé n'est pratiqué - Pénalités pour retard de paiement calculées sur la base du taux Euribor 3 mois + 4 points (taux en vigueur au jour de la facturation des pénalités) - Montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros	
TOTAL MARCHANDISES HT :	0,00
TOTAL FRAIS HT :	0,00
Détail des Frais disponible sur la dernière page.	
TOTAL GENERAL HT :	0,00
TOTAL TVA :	0,00
CODE	TAUX
BASE HT	MONTANT TVA
TOTAL TTC	A VOTRE DEBIT : 0,00

La présente facture est établie conformément à votre commande et est soumise aux Conditions Générales de Vente d'Interforum. Ces CGV sont consultables à tout moment sur le site internet [d'Interforum à l'adresse suivante : http://www.interforum.fr](http://www.interforum.fr)

Interforum SAS au capital de 1729950 Euros - Siren 612039073 R.C.S. Paris (2021B30203) SIRET 61203907300400 - TVA CEE FR 60612039073
Siège social, Services administratifs et commerciaux : 92 avenue de France 75013 PARIS Téléphone : 33(0)1.49.59.10.10 - Fax : 33(0)1.49.59.10.72/33(0)1.49.59.10.94

Valables au 1er janvier 2025

4.4 Respect des dates de mise en vente et lieu de commercialisation
Compte tenu des particularités applicables aux Produits, le client s'engage à respecter les dates de mise en vente et/ou de divulgation des données commerciales au grand public telles que communiquées via flux ONIX, figurant sur les bases données interprofessionnelles ou

9.3 Exigence de garanties au règlement

Nos sociétés pourra demander à tout moment des renseignements et/ou états financiers au client afin de vérifier qu'il est en mesure de faire face aux engagements financiers découlant de ses commandes. Toute détérioration de l'encours du client pourra justifier l'exigence de garanties, d'un règlement complet. Ce sera notamment le cas en cas de modification de la capacité du débiteur, de son activité professionnelle, de la personnalité de ses dirigeants, de la forme de la société ou de son actionnariat, ou si sa cession, location, mise en nantissement ou apport du fonds de commerce, a un effet défavorable sur l'encours du client. En outre, la détérioration de l'encours du client

Les CGV et les relations intracontractuelles en découlant sont soumises au droit français. En cas de transaction des CGV, la version française prévaut. Sera seul compétent le **Tribunal de Commerce de PARIS** en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, l'exécution, l'extinction ou aux conséquences de la cessation des relations contractuelles entre notre société et un client, et notamment concernant tout différend relatif à la formation ou à l'exécution des commandes. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des clients puissent faire obstacle à l'application de la présente clause. En outre, en cas d'action judiciaire ou de toute autre action en recouvrement de créances par notre société, les frais de sommation, de justice, ainsi que les honoraires d'avocat et d'huissier et tous les frais annexes seront à la charge du client.

QTE	M	BA	REF. ART	EAN13	DESIGNATION ARTICLE	EDITEUR	CTVA	P.U. NET HT	TOT NET HT	
					P.P. TTC	P. HT	REM1	REM2 S	REM3	
2		ZZ	001039577	9791032720943	LOT 5 EX. PRIME OP CARTES 2025	KI-OON				
										GRATUIT
					TOTAL HORS TAXE					
					TOTAL GENERAL TTC :					0,00